LES TROUBLES EN ESPAGNE

Situation toujours grave à Barcelone — On craint des troubles à Madrid.

La situation est toujours grave à Barcelone. Dans une réunion, les grévistes métallurgistes ont résolu de maintenir leur demande de la journée de huit heures et de refuser toute entrevue avec les patrons. Ils ont décidé de demander la journée de huit heures, s'ils ne consentent pas à faire triompher leurs revendications.

Les ouvriers déchargeurs du port ont, de leur côté, décidé la grève.

On a de nouveau distribué en grande quantité un libelle clandestin incitant les ouvriers à la grève générale. Ce libelle était rédigé dans un sens anarchiste, la censure en a interdit la distribution.

A Madrid, on craint aussi des troubles par suite du renvoi d'un certain nombre d'ouvrières de la manufacture des tabacs. Un meeting, auquel ont assisté de nombreux socialistes, a eu lieu hier soir.

De violents discours ont été prononcés contre la compagnie fermière des tabacs. Un orateur ayant voulu se parler politique, le commissaire de police a déclaré la séance dissoute.

Des bagarres se sont produites dans les rues, à la sortie. Les manifestants s'étaient dirigés vers le présidence pour protester, par signes, contre ce qui est considéré comme un abus. On signale plusieurs blessés, et parmi eux un lieutenant et un agent de police.

Grand scandale en Italie

Rome, 7 janvier. — Crispi qui solicitonnait les petites papiers à légué à sa fille de quoi dédommager la majorité du Parlement et même dit-on, quelques ministres ou encore des personnages ministrables. Donna Lina Crispi voulant laver la mémoire du défunt de tout soupçon *est disposée à publier ces documents*. Le sénateur Damiani, exécuteur testamentaire du défunt, s'y oppose. Il dit qu'il n'agit de papiers d'Etat qui ne peuvent être divulgués.

LA BELGIQUE

Grève sanglante à Verviers

Trois ouvriers roubaisiens blessés

A quelques jours de grève, calme à armes égales, voici que le conflit survenu au peignage de la Verviéroise a pris une tournure tragique et qu'une véritable émeute suivi de guet-apens a failli coûter la vie à plusieurs hommes.

Samedi soir, trois ouvriers roubaisiens qui sont venus remplacer des grévistes revenaient de la ville, retournant à la fabrique où le peignage continue, et se virent enveloppés par une centaine de grévistes sortis de toutes les encoignures de portes.

Avant qu'ils eussent pu songer à fuir, ils étaient assaillis à coups de barre de fer et de goudine. A leurs cris, la police accourut et une mêlée générale se produisit.

Les agents arrêtent dégoûté et se défendaient tout en protégeant les ouvriers français. A un moment donné, une chute se produisit sur la voie du tramway et le mouvement s'étendant les uns sur les autres, tandis que le train arrivait droit sur eux. Le conducteur put arrêter juste à temps *pour ne pas déterminer une vraie catastrophe*.

Les combattants se relevèrent sous la menace de l'écrasement, mais la bataille continua jusqu'aux portes de l'établissement qui se trouve à deux pas.

Le concierge, en ouvrant la porte, fut blessé à son tour. Enfin la police et les Français purent battre en retraite dans la fabrique ; le docteur Gaspard donna les soins aux blessés roubaisiens. L'un d'eux fut être transporté à l'hôpital, on craint une fracture du crâne.

Dans la même nuit, on a bombardé à coups de pierres et de gravoyer la fabrique ainsi que plusieurs maisons de la ville habitées par des « renards ».

La retraite de M. de Smet de Naeyer

Bruxelles, 7 janvier. — Les journaux belges commentent le voyage à Nice de M. de Smet de Naeyer et l'entrevue qu'il a eu avec le roi Léopold. L'un d'eux prétend qu'il s'agit de la retraite prochaine du premier ministre à qui serait offerte la présidence d'une importante Société Industrielle.

Conseil d'arrondissement de Boulogne

CANTON DE GUINES

Une élection au Conseil d'arrondissement de Boulogne, pour le canton de Guines, a eu lieu dimanche.

Il s'agissait de remplacer M. d'Angerville, décédé.

L'élection a donné les résultats ci-après :

Rouzier, 2411. — Voisin, 2266

M. Rouzier-Rouzier, maire de Fiennes, républicain, 2027 voix. ELU.

Chronique Régionale

Les élections à Valenciennes

L'*Echo du Nord* annonce que le Dr César Cordier, conseiller général des cantons de Bouchain posserait en candidat de droite dans la circonscription de Valenciennes, contre M. César Sirot, député républicain sortant.

Les réactionnaires n'ayant aucun chance de succès dans cette circonscription, la candidature Cordier serait simplement une manœuvre destinée à favoriser le candidat collectiviste. Celui-ci, ainsi que nous l'avons dit, n'est pas encore désigné. Le P. O. F., dans son congrès de Saint-Amand, a décidé en principe qu'il porterait un candidat. Mais, d'autre part, le P. S. F. veut porter M. Selle, maire de Bouchain, conseiller général. Il pourrait se faire qu'il y ait, dans Valenciennes, deux candidatures collectivistes.

Distinctions honorifiques

Voici la liste des médecins et vétérinaires civils auxquels le ministre de la guerre a conféré, par décisions de 4 janvier 1902, des récompenses honorifiques pour les services qu'ils ont rendus gratuitement, depuis un certain nombre d'années, soit aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles, soit aux chevaux de l'armée :

MÉDAILLE *Lettre d'éloges officielle* délivrée après dix années au moins de soins gratuits :

MM. les docteurs Tuhry, à Orchies ; Brunelle, à Gisy-le-Verger ; Duplanque, à Montreuil ; Demont, à Marquion ; Berez, à Auchel ; Alexandre, à Angers.

MÉDAILLE de bronze conférée après quinze années au moins de soins gratuits : MM. Lemoine, docteur à Douai, Beatte, officier de santé à Beaumetz-les-Loges ; Havet, docteur à Bouchain ; Bouchez, docteur à Bapaume-Lettrel.

MÉDAILLE d'argent conférée après vingt années au moins de soins gratuits, MM. Dupuis, à Flerchin ; Dubrulle, à Fresnes ; Marquise ; Lemattre, à Neuchâtel ; Villette, à Dunkerque.

MÉDAILLE de permanent conférée après 25 années au moins de soins gratuits.

MM. Joly, docteur à Prémesques ; Delepouve, officier de santé à Hesdin.

VÉTÉRINAIRES. — *Lettre d'éloges officielle*. — M. Réaux, vétérinaire à Douvrin.

MÉDAILLE d'argent : M. Dupagne, à Avesnes-sur-Helpe.

MÉDAILLE de vermeil : MM. Demarez, à Fourmies-en-Artois ; Hurtrez, à Pont-à-Marcq.

Le Recensement

Les résultats du dernier recensement sont officiellement connus. De ce rapport il résulte qu'à la date du 24 mars 1901 le chiffre total de la population en France était de 38,961,945 habitants.

L'accroissement total de 1896 à 1901 *a été de 444,613 habitants. Pendant la période quinquennale précédente, de 1891 à 1896, l'augmentation n'avait été que de 175,097 habitants.*

L'examen du résultat par département montre que l'augmentation ne se fait sentir que dans quelques départements tandis que dans un nombre beaucoup plus important la population décroît.

En effet il n'y a eu d'augmentation que dans 25 départements, parmi lesquels le Nord a augmenté de 56,166 habitants et le Pas-de-Calais de 49,142.

Le nombre d'étrangers résidant en France est de 1,067,178. C'est dans le Nord et en Meurthe-et-Moselle que la proportion étrangère dans le Nord n'élève en effet à 230,824 tandis que la Seine qui vient en seconde ligne n'en abrite que 196,341.

ROUBAIX

Leur cuisine

Un parti politique, qui est une mosaique plutôt qu'un parti, qui n'est ni vert ni rouge ni violet, à double épithète ; qui s'est formé récemment pour mirailler, malgré toutes les lois de cohésion et d'affinité, de nouveaux venus de tous les coins de l'horizon politique ; qui fait en coudoyer des libres-penseurs et des cagots, des socialistes et des cordicoles réfrénés ; un parti politique qui ne peut vivre de programme parce qu'il serait un amalgame de contradictions et qui prétend vivre en s'enfermant dans le rôle de rédresseur des torts d'autrui, d'occupé, à l'heure qu'il est, de la recomposition des conseils pour les prochaines élections municipales.

Chose facile, direz-vous ! S'il y a dans ce parti vingt-cinq opinions différentes, il suffit du premier les chefs de file, les orateurs de marque, ceux qui ont été marqués à l'oreille du signe prédestiné.

Vous étonnez-vous ? La vraie stratégie consiste à cacher les chefs, les meneurs. Les inscrire les uns à côté des autres dans des listes, ce serait irrespectueux vis à vis de l'électeur. On ne présente pas l'ingénuité à un auditoire républicain *une pléiade de bonapartistes, d'orléanistes*, de décrédrédistes, de ralliistes ou de cathos. Quand on s'est vu proposer un grand duc candidat incolorent, inattaquable par manque de relief et de surface, des efforts qui ne sont pas litchés d'être quelque chose, surtout quand on a pour principes et prétexte et dit : Marchons ! On ne sait ce qu'ils sont ; tout le monde peut voter pour eux.

Il paraît qu'on nous étehore des listes de ce genre, des listes de soi-disant vieux républicains, dont les hiver ont blanchi la tête et les convictions.

Prenons garde — Si les fantoches ne sont qu'amusants, il y a les tireurs de ficelles, les chefs qu'il faut connaître — Du moment qu'ils ne tirent d'eux qu'un est un incident *indigne* — Le mépris, c'est de savoir de quoi il retourne en faute.

Accidents du travail

Le 24 novembre 1901, une mineur de Roubaix, Jean Baptiste, Albert, âgé de 19 ans, demeurant Manne Joseph, 23 ans ; Hennen Jean, 43 ans, demeurant Rouge, employés de fabrication et d'émission de fausse monnaie.

Le Prince de Roger fut arrêté à Ath (Belgique) et condamné.

Hier matin, le parquet, représenté par M. Deinle, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Hardy, est descendu à Roubaix avec le chef de la sûreté *mandé par des gendarmes de Lille*.

L'inspecteur *magistral* s'est rendu dans une salle de l'immeuble Pierre Cateau, où il a entendu plusieurs témoins.

Parquet et prisonniers sont ensuite retournés à Lille.

Un sauvetage. — Lundi soir, vers cinq heures, en revenant de faire une course à bord du canal, un ouvrier qui de Brest, M. Vandervecken Joseph, âgé de 49 ans, aperçut une fillette qui se débattait dans le canal.

Aussitôt M. Vandervecken se porte au secours de l'infortunée et parvenant à les passer au filin autour du corps, la ramena sur le berge.

La femme bien que respirant encore avait le visage complètement noir.

M. Grimaldi, commissaire du 5e arrondissement, prévenu de fait, après avoir félicité M. Vandervecken de son courageux acte, a conduit la victime à l'Hôtel-Dieu où des soins empressés lui furent donnés.

Bientôt hors de danger, la femme déclara se nommer Delobelle Octavie, âgée de 17 ans, bonnetière, demeurant rue Newton, cour Couteau, et travaillant boulevard Gambetta à l'usine Motte-Bossut.

Elle était partie quelquetitrée avec ses parents, Octavie aurait tenté de se suicider.

Espérons que son bain froid aura calmé ses nerfs.

Accidents du travail. — Chez MM. Grimbi frères, Mlle Vieslet Marie, 23 ans, tisseuse, demeurant rue de la Lozes, maisons Delcourt, 3, a eu le poignet droit écrasé entre le va-et-vient d'un métier et une pièce de fer.

Chez MM. Mouchon frères et fils, M. Houtekins Henri, 21 ans, *homme de peine, demeurant rue d'Armin*, 14, a eu le pouce droit écrasé entre deux fils.

— A la Brasserie Roubaisienne, M. Mistberghe Jean, 32 ans, garçon brasseur, demeurant rue de la Barbe-d'Or, 9, a reçu un coup de volant sur le poignet gauche.

— Au service de la voirie, M. Deconlack Ferdinand, 30 ans, garde d'écurie demeurant rue des Charpentiers 6, Pastus, 48, n'est fait diverses contusions au cou-de-pied d'une échelle.

— Chez M. Richard Descroisseau, M. Willemes Edouard, 42 ans, tisserand, demeurant à Croix, a eu l'annulaire droit pris dans son métier.

— Chez MM. Léon Allart et Cie, Mlle Delmotte Céline, 26 ans, peigneur, demeurant rue de la Confrérie 2, Brennens, 8, a un index droit pris dans un peigneur.

Chez MM. Motte et Bossut frères, M. Beaucamps Louis, 74 ans, dégraisseur, demeurant rue Beaumirchain, cour Fremeaux, 2, a eu la main droite prise entre deux rouleaux.

— Chez MM. Auguste Pierrie et fils, Mlle Wallle Marie, 21 ans, tisserande, demeurant rue du Chemin Neuf, 65, a reçu une échardé de bois dans le médius gauche en nettoyant une planche.

Accident de voiture. — Lundi soir, un ouvrier peintre, Gustave Delma, âgé de 52 ans, demeurant rue de la Guinguette, cour Bénézard, se trouvait sur la Grande-Place, en compagnie d'un ami.

Tout-à-coup il vint se mettre au face d'un attelage en levant les bras. Les chevaux prirent peur, Delma en fut atteint et renversé par l'étrange sur la jambe gauche, duquel passa la voiture.

M. Delma a été reconduit chez lui en voiture, il en sera quitte pour quelques contusions.

Les chutes. — Une ménagère, demeurant 3, rue Magenta, Victorine Bouvy, âgée de 18 ans, est tombée samedi soir, dans les escaliers de sa demeure.

Dans sa chute, elle s'est fait de nombreuses contusions. M. le docteur Bernard l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Les vols. — Dans la soirée de lundi, une montre a bras en argent volant a été dérobée à la Compagnie Singer, Grande-Rue, a été enlevée par des malfaiteurs.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement.

— Hier matin, la voiture volée Grande-Rue, devant le magasin de la Compagnie Singer, a été retrouvée dans le canal, quai de Sartel.

Vol avec effraction. — Lundi soir, vers 9 h. 1.4, un inconnu après avoir cassé un carreau de vitre à la devanture du magasin de Mme Arthard Arthard de cidrerie, 128, rue de la Guinguette, 128, s'est sauvé en emportant une paire de caoutchouc et une paire de chaussures, valant en tout 5 fr. M. la commissaire Lor arrondissement a ouvert une enquête.

Bris de serrure. — Dimanche soir, entre sept heures et demie et dix heures 4/2, pendant une absence de M. Cordon-Bruno, 56 rue, enfoncé, deux rue Turgot, 203, des malfaiteurs ont brisé la serrure de la porte d'entrée et ont pénétré dans les cours regardons derrière. On nous trouverait studieux, sans fois la tour jour.

Ils ont emporté un pardessus, un pardessus et un pardessus.

Malheur personnes qui ont été à sa dépens.

Moulin VÉRAN.

Décoration du gouverneur. — Le 24 novembre 1901, sur une proposition de M. le Gouverneur Lefèvre, M. Bitter, 237, le chemin arrêtait Manne Joseph, 23 ans ; Hennen Jean, 43 ans, demeurant Rouge, inculpés de fabrication et d'émission de fausse monnaie.

Le Prince de Roger fut arrêté à Ath (Belgique) et condamné.

Hier matin, le parquet, représenté par M. Deinle, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Hardy, est descendu à Roubaix avec le chef de la sûreté *mandé par des gendarmes de Lille*.

L'inspecteur *magistral* s'est rendu dans une salle de l'immeuble Pierre Cateau, où il a entendu plusieurs témoins.

Parquet et prisonniers sont ensuite retournés à Lille.

Un sauvetage. — Lundi soir, vers cinq heures, en revenant de faire une course à bord du canal, un ouvrier qui de Brest, M. Vandervecken Joseph, âgé de 49 ans, aperçut une fillette qui se débattait dans le canal.

Aussitôt M. Vandervecken se porte au secours de l'infortunée et parvenant à les passer au filin autour du corps, la ramena sur la berge.

La femme bien que respirant encore avait le visage complètement noir.

M. Grimaldi, commissaire du 5e arrondissement, prévenu de fait, après avoir félicité M. Vandervecken de son courageux acte, a conduit la victime à l'Hôtel-Dieu où des soins empressés lui furent donnés.

Bientôt hors de danger, la femme déclara se nommer Delobelle Octavie, âgée de 17 ans, bonnetière, demeurant rue Newton, cour Couteau, et travaillant boulevard Gambetta à l'usine Motte-Bossut.

Elle était partie quelquetitrée avec ses parents, Octavie aurait tenté de se suicider.

Espérons que son bain froid aura calmé ses nerfs.

Accidents du travail. — Chez MM. Grimbi frères, Mlle Vieslet Marie, 23 ans, tisseuse, demeurant rue de la Lozes, maisons Delcourt, 3, a eu le poignet droit écrasé entre le va-et-vient d'un métier et une pièce de fer.

Chez MM. Mouchon frères et fils, M. Houtekins Henri, 21 ans, *homme de peine, demeurant rue d'Armin*, 14, a eu le pouce droit écrasé entre deux fils.

— A la Brasserie Roubaisienne, M. Mistberghe Jean, 32 ans, garçon brasseur, demeurant rue de la Barbe-d'Or, 9, a reçu un coup de volant sur le poignet gauche.

— Au service de la voirie, M. Deconlack Ferdinand, 30 ans, garde d'écurie demeurant rue des Charpentiers 6, Pastus, 48, n'est fait diverses contusions au cou-de-pied d'une échelle.

— Chez M. Richard Descroisseau, M. Willemes Edouard, 42 ans, tisserand, demeurant à Croix, a eu l'annulaire droit pris dans son métier.

— Chez MM. Léon Allart et Cie, Mlle Delmotte Céline, 26 ans, peigneur, demeurant rue de la Confrérie 2, Brennens, 8, a un index droit pris dans un peigneur.

Chez MM. Motte et Bossut frères, M. Beaucamps Louis, 74 ans, dégraisseur, demeurant rue Beaumirchain, cour Fremeaux, 2, a eu la main droite prise entre deux rouleaux.

— Chez MM. Auguste Pierrie et fils, Mlle Wallle Marie, 21 ans, tisserande, demeurant rue du Chemin Neuf, 65, a reçu une échardé de bois dans le médius gauche en nettoyant une planche.

Accident de voiture. — Lundi soir, un ouvrier peintre, Gustave Delma, âgé de 52 ans, demeurant rue de la Guinguette, cour Bénézard, se trouvait sur la Grande-Place, en compagnie d'un ami.

Tout-à-coup il vint se mettre au face d'un attelage en levant les bras. Les chevaux prirent peur, Delma en fut atteint et renversé par l'étrange sur la jambe gauche, duquel passa la voiture.

M. Delma a été reconduit chez lui en voiture, il en sera quitte pour quelques contusions.

Les chutes. — Une ménagère, demeurant 3, rue Magenta, Victorine Bouvy, âgée de 18 ans, est tombée samedi soir, dans les escaliers de sa demeure.

Dans sa chute, elle s'est fait de nombreuses contusions. M. le docteur Bernard l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Les vols. — Dans la soirée de lundi, une montre a bras en argent volant a été dérobée à la Compagnie Singer, Grande-Rue, a été enlevée par des malfaiteurs.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement.

— Hier matin, la voiture volée Grande-Rue, devant le magasin de la Compagnie Singer, a été retrouvée dans le canal, quai de Sartel.

Vol avec effraction. — Lundi soir, vers 9 h. 1.4, un inconnu après avoir cassé un carreau de vitre à la devanture du magasin de Mme Arthard Arthard de cidrerie, 128, rue de la Guinguette, 128, s'est sauvé en emportant une paire de caoutchouc et une paire de chaussures, valant en tout 5 fr. M. le